



---

# NOTICE D'INFORMATION

## « EVENEMENT AUVERGNE-RHONE-ALPES, LA REGION DES INGENIEURS ET DES TECHNICIENS »

1	OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES .....	2
2	DONNEES TRAITEES .....	2
3	PERSONNES CONCERNEES .....	3
4	DESTINATAIRES DES DONNEES .....	3
5	DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES .....	3
6	SECURITE .....	3
7	VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT .....	4
8	GESTION DES COOKIES .....	

# PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

L'organisation de l'évènement « Auvergne-Rhône-Alpes, la région des ingénieurs et des techniciens » nécessite un traitement de données personnelles sous la responsabilité de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ci-après "La Région".

## 1 OBJET DU TRAITEMENT DES DONNEES

### 1.1 FINALITES

Le traitement des données a pour objet principal l'organisation et la mise en œuvre de l'évènement.

Il permet à la Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- D'organiser l'évènement « Auvergne-Rhône-Alpes, la région des ingénieurs et des techniciens » : invitations et inscriptions à l'évènement et à ses ateliers, (\*)
- D'envoyer des remerciements, supports de présentation, comptes rendus, restitutions d'ateliers, ... (\*)
- De réaliser des statistiques (\*)
- De répondre aux demandes d'information des invités ou des participants (\*)
- De communiquer sur les activités de la Région relevant de sa compétence (\*\*)
- D'envoyer des invitations à des évènements organisés ou soutenus par la Région (\*\*)

### 1.2 BASES LEGALES

**(\*) Article n° 6.1. (e)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le responsable de traitement.

**(\*\*) Article n° 6.1. (a)** du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD (du 27 avril 2016, n° 2016/679).

Ce traitement est réalisé sur la base de votre consentement, que vous pouvez retirer à tout moment.

## 2 DONNEES TRAITEES

### 2.1 CATEGORIES DE DONNEES TRAITEES

Les données traitées peuvent être relatives aux catégories suivantes :

- Données d'identification,
- Documents officiels (lors de l'entrée à l'évènement),
- Vie professionnelle,
- Données de navigation (Internet),
- Données de connexion.

### 2.2 SOURCE DES DONNEES

Les informations sont fournies par les personnes ou leurs représentants.

### 2.3 CARACTERE OBLIGATOIRE DU RECUEIL DES DONNEES

Ce traitement prévoit, sauf mention contraire, le recueil obligatoire des données qui sont nécessaires au traitement de la demande d'inscription à l'évènement. En cas de non-fourniture des données à renseigner obligatoirement, la Région ne sera pas en mesure de traiter la demande d'inscription à l'évènement.

## 2.4 PRISE DE DECISION AUTOMATISEE

Le traitement ne prévoit pas de [prise de décision automatisée](#).

## 3 PERSONNES CONCERNEES

Le traitement de données concerne :

- Les contacts au sein d'une entité juridique
- Les élus
- Les partenaires
- Les représentants légaux (personne morale)
- Les représentants d'institution
- Les agents de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les personnels des sous-traitants autorisés par la Région

## 4 DESTINATAIRES DES DONNEES

### 4.1 CATEGORIES DE DESTINATAIRES DES DONNEES

En fonction de leurs besoins respectifs, sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les services autorisés de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les sous-traitants autorisés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Les participants

### 4.2 TRANSFERTS DES DONNEES HORS UE

Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est réalisé.

## 5 DUREE DE CONSERVATION DES DONNEES

Les données relatives à l'inscription ou à la participation à l'évènement ne seront pas conservées au-delà de 6 mois à compter de la date de l'évènement.

Les données relatives aux demandes d'information des invités ou des participants ne sont pas conservées au-delà de 6 mois à compter du dernier contact

À l'issue de cette conservation (liée au traitement), les données sont archivées, supprimées ou anonymisées (à des fins statistiques) dans la limite et les conditions prévues en matière de respect des obligations légales, en particulier celles issues du Code du Patrimoine.

Dans le cadre des communications sur les activités de la Région relevant de sa compétence et des invitations à des évènements organisés ou soutenus par la Région, les données de contact seront conservées jusqu'à opposition/désinscription de la personne concernée.

## 6 SECURITE

Les mesures de sécurité mises en œuvre conformément à nos obligations portent notamment sur :

- Le transport, la communication et le stockage des données sécurisés,

- L'habilitation et l'exploitation des données,
- La pseudonymisation et le chiffrement des données à caractère personnel,
- Les moyens permettant de garantir la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience constantes des systèmes et services de traitement.

## 7 VOS DROITS SUR LES DONNEES VOUS CONCERNANT

Vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant, vous opposer au traitement de ces données, les faire rectifier et, sous certaines conditions, les faire effacer. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données ainsi que, pour les données traitées sur la base du consentement, de la possibilité de demander la portabilité de celles-ci.

Les coordonnées ci-dessous (7.1 et 7.2) sont réservées aux questions relatives à la protection des données. Pour toute information concernant l'événement, veuillez contacter la direction opérationnelle aux coordonnées suivantes : [ingenieurs-techniciens@auvergnerhonealpes.fr](mailto:ingenieurs-techniciens@auvergnerhonealpes.fr)

### 7.1 EXERCER SES DROITS

Vous pouvez contacter l'interlocuteur indiqué ci-dessous :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
Direction de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation  
101 Cours Charlemagne  
CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02  
France

Par courriel : [desri@auvergnerhonealpes.fr](mailto:desri@auvergnerhonealpes.fr)

### 7.2 COORDONNEES DU DPO

Pour toute information complémentaire sur les traitements de données personnelles gérés par la Région, vous pouvez contacter sa Déléguée à la protection des données (DPO). Il pourra vous être demandé de joindre tout document permettant de prouver votre identité :

Par courrier :

Région Auvergne-Rhône-Alpes  
A l'attention de la Déléguée à la Protection des Données  
101 cours Charlemagne - CS 20033  
69269 Lyon Cedex 02

Par courriel : [dpo@auvergnerhonealpes.fr](mailto:dpo@auvergnerhonealpes.fr)

Les coordonnées de la DPO sont réservées aux questions relatives à la protection des données. Pour toute information concernant votre demande d'aide, veuillez contacter la Direction en charge de l'aide aux coordonnées figurant au paragraphe 7.1.

### 7.3 RECLAMATION (PLAINTÉ) AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits sur vos données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation (plainte) en ligne à la CNIL ou par voie postale.